

# COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

LICENCE PROFESSIONNELLE

Campagne 2024 – 2025

## Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation, notamment ses **articles L. 612-6, et D. 612-36-2** ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université **n°DAJ/n°2021-425 en date du 1er avril 2021** ;
- VU** la proposition de composition des jurys formulée par la Directrice de L'U.F.R. des Sciences et Techniques.

## DÉCIDE

### Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Licence Professionnelle pour l'année universitaire 2024-2025 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

#### MENTION DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE

Président : Christophe BRESSAC  
Membres : Pauline BELLOIR  
Éric DARROUZET  
Laetitia PEROCHON (Professionnel extérieur)

#### MENTION INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : METHODES ET TECHNIQUES EN ANALYSE SENSORIELLE

Président : Alexandre SURGET  
Membres : Boriana ATANASOVA  
Lise DREYFUSS (Professionnel extérieur)  
Nicolas PEINEAU

**Article 2 : Affichage**

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

**Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 9 janvier 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,

Le Vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire



Florent MALRIEU